

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projet de règlement numéro 22-608

Avis public est donné par la soussignée que le **mardi 31 janvier 2023, à 18 h 30**, à la salle du conseil située au 795, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe, la commission créée par le conseil en vertu de la résolution numéro 22-12-416, adoptée le 14 décembre 2022, en conformité avec l'article 79.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, tiendra une assemblée publique sur le *Projet de Règlement numéro 22-608 modifiant le règlement régional numéro 20-560 relatif à la protection du couvert forestier (modification concernant l'abattage dans les sites d'extraction)*.

Lors de cette assemblée publique, la Commission expliquera les modifications proposées et ses effets et elle entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement.

Résumé du projet de règlement :

Ce règlement a pour objet de modifier le *Règlement régional numéro 20-560 relatif à la protection du couvert forestier* afin d'adapter les conditions relatives aux coupes dans les sites d'extraction ainsi que les mesures compensatoires associées à ces coupes tout en respectant l'objectif d'exercer un contrôle de l'abattage des arbres dans le couvert forestier tant à l'intérieur des périmètres d'urbanisation, des zones non agricoles ainsi que sur le territoire décrété en zone agricole permanente afin de permettre sa conservation et de permettre d'améliorer la présence du couvert forestier pour les générations futures.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au siège social de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe et au bureau municipal des municipalités situées sur le territoire de la MRC des Maskoutains, durant les heures régulières d'ouverture.

Donné à Saint-Hyacinthe, le 9^e jour du mois de janvier 2023.

La greffière,



Marie-Pier Hébert